

Couvre-feux, six adultes à table, test Covid-19 : ce qu'il sera possible de faire pendant les fêtes

Le gouvernement multiplie les recommandations pour éviter une reprise de l'épidémie au mois de janvier.

Par Marie-Liévine Michalik

Publié il y a 3 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



75.096 personnes ont été testées positives la semaine du 23 au 29 novembre 2020. *Pixabay*

Alors que les Français commencent leurs préparatifs pour les fêtes de fin d'année qui s'annoncent complexes en raison du Covid-19, le gouvernement craint une troisième vague à l'exemple des États-Unis après Thanksgiving. Même si l'épidémie continue de perdre du terrain en France avec une diminution des cas ainsi qu'une libération des lits d'hôpitaux, selon le dernier bilan de Santé publique France daté 3 décembre, le virus circule toujours et les restrictions vont perdurer.

Couvre-feux, déplacement, ski, nombre de personnes à table : nous faisons le point sur ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.

Déplacements et couvre-feux

À partir du 15 décembre, *«si les objectifs sanitaires sont atteints»*, la France va entamer la deuxième phase de son nouveau déconfinement. Plus besoin d'attestation pour se déplacer en France - tous les déplacements sont autorisés - seul un couvre-feu de 21 heures à 7 heures sera mis en place sur tout le territoire. Deux exceptions sont à noter : nous pourrons nous déplacer librement les soirs des 24 et 31 décembre *«pour partager ces moments en famille»* a promis le président de la République en précisant toutefois que *«les rassemblements sur la voie publique ne seront pas tolérés durant toute cette période»*.

Traverser les frontières est autorisé mais les voyageurs doivent tenir compte des conseils du ministère des Affaires étrangères et des spécificités de chaque pays, a prévenu le premier ministre. Par exemple, pour aller en Espagne un test PCR négatif effectué moins de 72h avant l'arrivée est nécessaire. En Italie, les touristes français devront s'affranchir non seulement d'un test PCR négatif de moins de 48h mais aussi d'une quatorzaine en arrivant sur le territoire italien.

Les musées, théâtres, cinémas pourront rouvrir leurs portes avec la mise en place d'un horodatage. Dès le 15 décembre et au moins jusqu'au 20 janvier, les représentations pourront durer jusqu'à 21 heures et une tolérance sera mise en place pour permettre de rentrer chez soi, le ticket faisant office de justificatif.

Les restaurants et discothèques resteront, quant à eux, fermés au moins jusqu'au 20 janvier étant donné que *«ce que l'on sait de ce virus, c'est qu'il se diffuse beaucoup quand on est dans des lieux fermés, proches les uns des autres»*, a répondu Emmanuel Macron samedi 5 décembre, lors de son interview sur Brut.

Enfin, malgré un bras de fer lancé par les professionnels de la montagne, les remontées mécaniques des stations de ski resteront fermées sauf pour *«les pratiquants mineurs licenciés au sein d'une association sportive affiliée à la Fédération française de ski»* et *«les professionnels dans l'exercice de leur activité»*.

6 personnes à table

Les tablées autour du repas de Noël seront moins nombreuses cette année. *«Il nous paraît raisonnable de vous recommander une jauge de 6 adultes sans compter les enfants»*, a indiqué Jean Castex le 3 décembre. Le but est de limiter au maximum les situations où la distanciation sociale ne peut être respectée. Le premier ministre a ajouté que même en famille, il était *«impératif»* de *«respecter les gestes barrières et porter le masque»*. Contrairement à ce qu'avait affirmé le professeur Rémi Salomon fin novembre, Jean Castex a souligné l'importance d'inclure les aînés pour les fêtes de Noël.

À voir aussi - Noël, Nouvel an: le gouvernement recommande «une jauge de 6 adultes, sans compter les enfants»

Célébrations religieuses autorisées avec une jauge stricte

Les célébrations religieuses en public ont pu reprendre dès les 5 et 6 décembre à condition de respecter un protocole plus strict que celui qui avait été imposé au mois de mai dernier. Les lieux de culte pourront accueillir les fidèles un siège sur trois et une rangée sur deux. Malgré un avis de l'Union européenne préconisant des célébrations de Noël en ligne, un nouveau desserrement de la jauge pourrait être annoncé par le gouvernement français pour les messes de minuit.

Se faire tester avant Noël

«Avant les cotillons, l'écouvillon !», a martelé, au Parisien, Renaud Muselier, président LR du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur en prévisions que des milliers de Français vont vouloir se faire tester avant de rejoindre leur famille. *«Il faut donc anticiper et donner les moyens à tous ceux qui le voudront d'être testés la semaine qui précède le 24 décembre»*, a-t-il complété. De son côté, le président LR de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez, avait promis mi-novembre une campagne massive pour ses 8 millions d'habitants la semaine avant Noël.

Interrogée par *Le Figaro*, Anne-Claude Crémieux, infectiologue à l'hôpital Saint-Louis à Paris et membre de l'Académie nationale de médecine, ajoute qu'un test est utile si, et seulement si, il est réalisé une semaine avant le départ sur les routes des vacances et suivi d'un confinement chez soi pour éviter d'attraper le virus. Pour l'infectiologue, il faut

à tout prix *«éviter un brassage massif des populations au moment des fêtes. Le plus important est le respect des gestes barrière»*. Il en va d'une éventuelle 3e vague en janvier.